



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINTE-BRIGITTE-DE-LAVAL

**ADJUDICATION POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE L'IMPÔT FONCIER EN VERTU
DES ARTICLES 511 ET SUIVANTS DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES ET EN
VERTU DE L'ARTICLE 3001 DU CODE CIVIL DU QUÉBEC**

Avis est par les présentes donné par la soussignée Me Catherine Roy, conseillère juridique aux affaires municipales et greffière de la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval, ayant son domicile professionnel au 414, avenue Sainte-Brigitte, Sainte-Brigitte-de-Laval (Québec) G0A 3K0, que l'immeuble décrit ci-dessous, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montmorency, annoncé pour être vendu le 3 mai 2024 pour défaut de paiement des taxes municipales et scolaires, a été adjugé comme suit :

Propriétaire inscrit au rôle	Désignation de l'immeuble	Matricule	Lot	Prix d'adjudication (avant taxes)	Adjudicataire
Mode d'acquisition & No d'inscription du titre du dernier propriétaire		Numéro de dossier			
Matthew H. Sanders	Rue Labranche, Sainte-Brigitte-de-Laval (Québec) G0A 3K0	5213-42-1037- 0-000-0000	6 393 940	92 000 \$	Alexandre Bélanger / Denis Routhier
Vente le 05-04-2021 26 048 817		1000643			

Fait et donné à Sainte-Brigitte-de-Laval, ce 7^e jour du mois de mai de l'an 2024.

La conseillère juridique aux affaires municipales et greffière,

Me Catherine Roy



DÉCLARATION D'ATTESTATION

Je, soussignée, Me Catherine Roy, conseillère juridique aux affaires municipales et greffière de la ville de Sainte-Brigitte-de-Laval, atteste avoir vérifié l'identité de la personne à qui l'immeuble ont été adjudgé.

Donné à Sainte-Brigitte-de-Laval, ce 7 mai 2024.

La conseillère juridique aux affaires municipales et greffière,

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'Catherine Roy', is written over a horizontal line.

Me Catherine Roy